

Jean-Claude TRUNDE
Président les « PEP 23 »

SNUIPP-FSU 23
432, maison des associations
23000 GUERET

GUERET, 31 mars 2021

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance des banderoles et autres affichages apposés dans le périmètre de certaines écoles publiques de notre département, alertant l'ensemble de la communauté éducative sur de supposées menaces encourues par les C.M.P.P, eu égard à des nouvelles évolutions liées au cahier des charges émanant de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine,

L'Association les « **PEP 23** », gestionnaire du « **C.M.P.P de la Creuse** », tient à rétablir une véritable information et souhaite ainsi apporter un certain nombre d'éléments qui doivent permettre de mieux comprendre l'évolution des pratiques souhaitées au sein de ces structures :

- Le nouveau cahier des charges adressé aux C.M.P.P de Nouvelle-Aquitaine auquel nous avons répondu ne vise en aucun cas à imposer l'exclusivité d'une approche neurodéveloppementale (TSA/TND). Les enfants dont les troubles ne relèveraient pas de cette approche continueront à être accueillis et accompagnés au « **C.M.P.P de la Creuse** ». La réponse de l'ARS le confirme en ces termes : « *Il n'est pas question d'exclure des interventions des C.M.P.P les enfants qui ne seraient pas diagnostiqués dans le champ des TSA et/ou des TND. L'amélioration des pratiques dans ce champ doit pouvoir bénéficier à l'ensemble des enfants, quels que soient leurs troubles et/ou handicaps* ».

- Les nouvelles dispositions vont bien dans le sens d'une école toujours plus inclusive avec une stratégie de partenariat renforcée.

- Il s'agit d'une évolution des approches diagnostiques et pratiques incluant des données scientifiques récentes.

Je tiens à vous dire que la présente réforme ne s'oppose en aucune façon aux valeurs que nous défendons au sein des « **PEP 23** ». ***En effet, l'enrichissement des pratiques nous permet de ne laisser aucun enfant Creusois sur le bord de la route.***

L'Association Régionale des PEP Nouvelle-Aquitaine à laquelle nous adhérons souhaite que se poursuive le travail engagé par les équipes de direction pour évoluer vers un plan d'action construit. La Fédération Générale des PEP soutient et accompagne pleinement ce processus.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes très sincères salutations.

Jean-Claude TRUNDE

